

---

Offre d'emploi  
**Technicien / Technicienne en génie municipal (génie)**  
**Poste régulier**  
**Concours 2025-08**

Proclamée **Meilleure ville canadienne pour la qualité de vie familiale**, Saint-Bruno-de-Montarville cumule les honneurs et est fière de servir sa population de plus de 27 000 citoyens. Arborant multiples lieux et monuments historiques, la Ville de Saint-Bruno-de-Montarville se fait un point d'honneur de conserver ses **5 Fleurons** pour la qualité de ses aménagements extérieurs. Le respect, la transparence, la responsabilisation, l'initiative et la performance font partie intégrante des valeurs qui guident chaque employé à évoluer avec fierté au sein de notre organisation.

**Saviez-vous que faire partie de la Direction du génie de la ville de Saint-Bruno, c'est :**

- Avoir des gestionnaires, des collègues et des employés professionnels et respectueux;
- Faire partie d'une équipe tissée serrée qui s'agrandit et qui valorise l'entraide;
- Plus de 100 millions \$ de projets pour les 3 prochaines années;
- Réaliser, à l'interne, des projets de A à Z intéressants et diversifiés;
- Faire partie d'une équipe riche en expériences diverses.

**Principales responsabilités :**

1. Effectue, sur le territoire, des relevés, des inspections d'ordre technique, de la manipulation d'équipements et de structures existantes. Réalise, entre autres, des comptages de circulation, des inventaires et des mesures. Analyse des données et rédige des rapports;
2. Participe à la planification, à l'étude et à la réalisation de projets relevant de la compétence de la Direction, prépare et/ou vérifie les calculs appropriés, analyse et interprète les résultats et prépare des estimations de quantités et de coûts et suggère des solutions potentielles. Effectue la conception et la mise en plans de dessins techniques à l'aide d'outils informatiques. Participe à la préparation de documents d'appels d'offres. Effectue des recherches sur les nouveaux produits, nouvelles spécifications et/ou nouvelles technologies;
3. Surveille, sur les chantiers, l'exécution de travaux relevant de la compétence de la Direction. S'assure du respect des plans et devis et analyse l'interprétation faite par l'entrepreneur afin d'exécuter les travaux exigés par la Ville. Donne aux intervenants concernés les avis nécessaires, verbaux ou écrits, avant ou après en avoir fait rapport à son supérieur, à qui elle/il soumet les cas litigieux;
4. Exerce le suivi de chaque projet qui lui est attribué afin de respecter les montants autorisés, mesure les quantités de travaux réellement exécutés et prépare les rapports progressifs en cours de travaux et le rapport final. Effectue l'inspection provisoire et finale des travaux. Rédige et soumet à son supérieur un rapport d'inspection qui en découle;
5. Discute et communique avec les différentes directions de la Ville, les agences gouvernementales, le public et les firmes externes afin de transmettre et/ou d'obtenir des informations techniques, référant aux dossiers et aux plans;
6. Inspecte, à l'occasion de plaintes, les propriétés publiques et/ou privées et fait des recommandations afin de corriger la situation. Lorsque requis, témoigne à la Cour à titre de témoin à charge ou de témoin-experte ou de témoin-expert;
7. Effectue l'analyse et le traitement des demandes de consentement d'utilités publiques;
8. Procède au suivi des réclamations, des déficiences et des retenues de garantie associées à l'exécution des projets d'infrastructures municipales et/ou de parcs et d'espaces verts.

**FORMATION :** Diplôme d'études collégiales (DEC) en technologie du génie civil ou dans une discipline connexe.

**EXPÉRIENCE :** Quelque expérience pertinente

**APTITUDES:**

- Bonne connaissance des règlements et des normes du domaine des infrastructures municipales, de parcs et d'espaces verts ainsi que des techniques, des méthodes et des pratiques en usage pour la conception et la construction de ces ouvrages;

- Connaissance des travaux de construction en architecture, en aménagement paysagiste ou en génie municipal;
- Connaissance pratique de l'informatique et des logiciels couramment utilisés dans le milieu : Microsoft Office 365, Autocad, Civil 3D, Infinity et gestionnaire de contrat;
- Habileté à faire des calculs, à manipuler les instruments servant à mesurer et à dessiner;
- Habileté à faire respecter les devis et facilité à rédiger des rapports;
- Jugement, tact et courtoisie;
- Autonomie et capacité à gérer le stress;
- Favorise le travail en équipe;
- Organisation et planification.

**EXIGENCES :**

- Posséder un permis de conduire valide;
- Carte ASP Construction (santé et sécurité au chantier);
- Connaissance pratique des logiciels suivant : Microsoft Office 365, Autocad, Civil 3D, Infinity et gestionnaire de contrat.

**ATOUTS :**

- Connaissance pratique en arpentage (station robotisée, GPS et niveau laser ou à bulle), dessins techniques assistés par ordinateur;
- Possession de certificat de qualification OPA et d'attestation de formation en espaces clos un atout.

**Salaire horaire (2024) :** Minimum : 37,19 \$ - Maximum : 47,35 \$

**Horaire de travail :** 33,25 heures / semaine (lundi au jeudi de 8 h 15 à 16 h 30 et vendredi de 8 h 15 à 12 h 30)

*La Ville possède une Politique de télétravail permettant de concilier travail et famille.*

**Si cette opportunité vous intéresse, veuillez svp nous faire parvenir votre curriculum vitae en mentionnant le numéro de concours 2025-08 à l'adresse courriel [ressources.humaines@stbruno.ca](mailto:ressources.humaines@stbruno.ca), au plus tard le 23 février 2025. Seules les personnes dont la candidature aura été retenue seront contactées.**

La Ville de Saint-Bruno-de-Montarville applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et encourage les femmes, les minorités visibles, les minorités ethniques, les Autochtones et les personnes handicapées à poser leur candidature et à s'identifier à l'aide du questionnaire prévu à cet effet, disponible sur le formulaire de candidature en ligne.